



mardi 26 février 2013

## Les 3 instances majeures de la moto et des loisirs motorisés réaffirment leur opposition au contrôle technique moto

Après le rejet, le 20 décembre dernier, par le Conseil des ministres des transports de l'Union Européenne de la majeure partie du règlement européen visant à harmoniser les systèmes de contrôle technique existants, c'est maintenant au Parlement Européen de se prononcer.

A cette occasion les trois instances françaises majeures de la moto et des loisirs motorisés, la Fédération Française de Motocyclisme (FFM), la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) et le Collectif de Défense des Loisirs Verts (CODEVER) ont adressé un courrier aux députés européens français afin d'exprimer leurs réserves quant à l'inclusion des deux roues motorisés dans le champs d'application de la directive. Elles dénoncent l'inutilité de cette mesure (moins de 0,5% des accidents de deux roues motorisés sont dus à une défaillance technique du véhicule) et le lobbying des professionnels du contrôle technique, instigateurs de ce projet de règlement au sein des institutions européennes qui souhaitaient passer à un rythme de contrôle annuel des véhicules de plus de 6 ans.

Le texte est actuellement en discussion au sein du comité des transports du Parlement Européen. Le projet de rapport est attendu pour le 6 mars, et le texte devrait passer au vote d'ici l'été.

La FFM, la FFMC et le CODEVER invitent également leurs adhérents à écrire à leurs députés européens afin de faire échec à ce règlement aussi inutile que coûteux, et de sauvegarder ainsi le principe de subsidiarité qui permet à chaque Etat membre de conserver ses dispositions nationales.

**Fédération Française de Motocyclisme**

74 avenue Parmentier

75011 Paris

Tél. : 01 49 23 77 24

Fax : 01 47 00 08 37

[communication@ffmoto.com](mailto:communication@ffmoto.com)

**Fédération Française des Motards en Colère**

35bis rue des Messiers

93100 Montreuil

Tél. : 01 48 18 12 15

Fax : 01 48 18 03 19

[contact@ffmc.fr](mailto:contact@ffmc.fr)

**Collectif de Défense des Loisirs Verts**

1 rue Édouard Bouthier

89500 Villeneuve sur Yonne

Tél. : 09 650 444 76

Fax : 03 86 83 59 10

[contact@codever.fr](mailto:contact@codever.fr)